

RÉUNION D'INFORMATION COPROPRIÉTÉ LE RACHAIS à MEYLAN

Mur Mur une opportunité pour rénover votre copropriété

Dans le cadre de son Plan Air Énergie Climat et de son Plan Local de l'Habitat, Grenoble-Alpes-Métropole a créé « Mur Mur », son dispositif d'incitation et d'accompagnement à la rénovation énergétique des copropriétés de la métropole grenobloise.

Ce dispositif cible les travaux d'isolation thermique concernant les façades, toitures, planchers bas, fenêtres et la ventilation.

À la demande et avec l'aide du conseil syndical, l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat) de la métropole grenobloise a réalisé un **diagnostic de votre copropriété** afin de déterminer dans quelles conditions celle-ci peut s'inscrire dans le dispositif.

Pour votre copropriété, Mur Mur propose :

- **Un accompagnement technique et administratif** (aide à la prise de décision, assistance technique, montage de dossiers, suivi et animation),
- **Des aides financières significatives.**

Lors d'une prochaine assemblée générale de copropriétaires, la nomination d'un maître d'œuvre, qui étudiera les éventuels travaux à réaliser, sera soumise aux votes. Cette décision nécessite une connaissance du dispositif Mur Mur et des possibilités qu'il offre à la copropriété.

C'est pourquoi, le conseil syndical et le syndic vous invitent très vivement à participer à la réunion d'informations qui aura lieu le :

LUNDI 23 MARS 2026 À 17H00

Salle Praly
g chemin de Maupertuis à MEYLAN

L'ALEC vous présentera son travail et répondra à vos questions, notamment : quel est l'intérêt pour la copropriété ? quels travaux sont concernés ? quelles sont les aides ? quels sont les enjeux d'une rénovation énergétique ?